

FORMATIONS / LE PROGRAMME  
DU DÉBUT D'ANNÉE (P. 2)

FERMOSCOPIE / CHEZ ERIC FAVRE  
EN LOIRE-ATLANTIQUE (P. 6 ET 7)

ENERGIE / DES PROJETS CITOYENS  
(P. 7 ET 8)

# L'écho du Cedapa

N°104 - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2012 - 5 €

## Les coûts des pollutions diffuses

Selon les services du Ministère<sup>1</sup> de l'écologie, les pollutions diffuses coûtent au total entre 1005 et 1525 millions d'euros pour les ménages par an : un coût qui comprend le traitement de l'eau, l'utilisation de nouveaux captages pour remplacer ceux qui ont du fermer, la consommation d'eau en bouteilles... Il faut ajouter à cette somme 100 à 150 millions par an de coût pour les collectivités et opérateurs locaux (les pertes de recettes liées à l'eutrophisation n'étant évaluées que partiellement).

Une parcelle cultivée intensivement dans une aire de captage crée une dépense moyenne de traitement pour la potabilisation de l'eau comprise entre 720 et 1830 euros par ha et par an, un coût principalement lié aux nitrates, "évitable par le changement de pratiques culturales".

Parallèlement, les services du Ministère estiment que l'agriculteur a un intérêt économique à surdoser l'azote sur céréales dans le contexte actuel des prix des intrants et des produits (évidemment dans une réflexion à l'échelle de la parcelle).

Enfin une parcelle en zone humide dans une aire de captage peut avoir une capacité moyenne d'épuration de l'azote estimée entre 2800 et 4200 euros par ha et par an. Un bénéfice qui correspond au service d'épuration potentiellement rendu par l'écosystème humide.

Voilà qui donne, s'il en manquait, des arguments pour défendre l'investissement de fonds publics dans le soutien à l'évolution des systèmes agricoles. L'argent risque néanmoins de manquer en Bretagne pour financer l'ensemble des demandes SFEI en 2013...

<sup>1</sup> Les chiffres sont tirés d'une présentation d'Olivier Bomelear, du service économie du Commissariat général du développement durable, Ministère de l'écologie, lors du colloque « Qualité de l'eau en Bretagne : le bio avec vous pour relever le défi » - 30 novembre 2012, Morlaix.

## Les huiles essentielles : le retour d'expériences (pages 4 et 5)

## Portes-ouvertes sur l'installation (page 2)



## ■ La méthode OBSALIM appliquée aux ovins et caprins, le 4 janvier

Contact : Aurélie Cheveau

## ■ Lutter contre les vivaces en système herbager : rumex, chardons, pissenlit, chiendent... avec l'intervention de Joseph Pousset, le 15 janvier à Pédernec

Les systèmes herbagers consomment globalement moins de pesticides que les autres systèmes conventionnels. Cependant, lorsque ces agriculteurs tentent de réduire encore un peu plus l'utilisation de phytos, la part d'herbicides est la plus difficile à changer en raison principalement de la lutte contre les vivaces (rumex, chardons, ...). L'objectif de cette formation est de découvrir des moyens de lutte alternatifs afin de n'utiliser les herbicides qu'en dernier recours.

Joseph Pousset interviendra pour cette formation. Cet agriculteur bio dans l'Orne mène des expérimentations sur sa ferme et oeuvre à la vulgarisation des techniques bio. Il présentera le fonctionnement des principales vivaces, préalable indispensable à une lutte efficace. Il abordera ensuite les différents moyens préventifs et curatifs pour lutter contre elles et définira un certain nombre de règles adaptées à son exploitation pour minimiser l'utilisation d'herbicides.

L'après-midi sera consacrée à une application concrète des préconisations abordées en matinée, sur la ferme de l'agriculteur qui accueille.

Contact : Maud Cloarec

## ■ Aménager son parcellaire pour développer le pâturage, le 29 janvier

Comment découper et dimensionner les paddocks, mettre en place les chemins, le réseau d'eau et un système de clôture simple et efficace ? L'objectif de cette formation est de réfléchir à l'aménagement de son parcellaire pour mettre en place un système pâturant. Chaque stagiaire travaillera sur son parcellaire, et un travail approfondi sera réalisé sur l'exploitation support de la formation.

Le lieu est à définir en fonction des participants

Intervenant : Philippe Roger, conseiller indépendant sur les systèmes herbagers -

Coût : 21 euros - Contact : Maud Cloarec

## ■ Construire sa stratégie de croisement vaches laitières, mardi 5 février (journée) au Centre social à Plérin, mardi 26 février (après-midi) et mardi 19 mars (après-midi)

Construire un troupeau adapté à ses objectifs et établir des indicateurs de suivi pour valider ses choix d'un point de vue économique.

Jour 1 : Analyse pour chaque participant de la cohérence entre objectifs d'exploitation et choix de sélection animale.

Présentation par Erwan Le Roux, agriculteur à Rosnoën (Finistère) sur la méthode de croisement et sélection mise en place sur son exploitation : choix races et taureaux, approvisionnement en paillettes, résultats techniques et économiques.

Mise en pratique chez 2 participants les deux demi-journées suivantes.

Coût : 45 euros - Contact : Maud Cloarec

## ■ Les rations hivernales en système herbager, le jeudi 10 janvier pour le groupe Sud-Ouest et le mardi 22 janvier à Quessoy pour le groupe Baie de Saint-Brieuc

Objectifs de la formation : améliorer l'équilibre des rations hivernales ; réduire l'utilisation des concentrés ; rechercher des rations plus autonomes en protéines.

Contenu de la journée : Rappel de la méthode de calcul d'une ration.

Travail de chaque stagiaire sur sa ration actuelle :

la ration est-elle équilibrée ?

la distribution de concentrés est-elle ajustée aux besoins ?

Travail sur des évolutions possibles: recherche de rations moins dépendantes du soja.

Contact : Aurélie Cheveau (Sud-Ouest), François Leray (Baie de Saint-Brieuc)

## La viabilité des petits projets agricoles en débat à Moncontour

« Lorsqu'on se lance dans un petit projet agricole, il faut une part de rêve, mais pas uniquement... », souligne Pierre-Yves Aignel, paysan à Plessala. La viabilité de projets de productions diversifiées sur de petites surfaces en et vente directe était au cœur du café installation de Moncontour. Pas toujours facile quand les références techniques manquent, rendant les analyses prévisionnelles de revenu et de travail difficiles à établir.

Témoignage de Mickaël Blié et Stéphanie Neau, maraîchers bio à La Motte, après deux ans d'installation. Ils réussissent à produire malgré de grosses difficultés : terres gorgées d'eau, temps passé à la commercialisation sous évalué, investissements non prévus. Leur temps de travail reste très important (15 heures de travail par jour chacun).

Joseph Argouarc'h, ex-formateur en maraîchage bio au CFPPA du Rheu, conseille : il faut acquérir de l'expérience avant de s'installer, limiter la diversité des productions, garder la maîtrise de ses chiffres et participer à des groupes d'échanges avec d'autres paysans. Il insiste aussi sur le travail : « *Le danger dans les petits projets, surtout en maraîchage, c'est la maîtrise du temps de travail. Il faut que ce soit un objectif en soi : il est intéressant de calculer son revenu horaire. Il n'y a pas de raison que les paysans soient moins payés que le SMIC horaire.* »

AURÉLIE CHEVEAU, CEDAPA



20 porteurs de projets (maraîchage biologique en vente directe ; élevage de chèvres et transformation fromagère ; production de volaille de chair plein air, etc.), des paysans nouvellement installés, et des futurs cédants ont participé à la soirée.

# Et si on s'installait en élevage laitier ?

*L'investissement initial fait souvent peur, mais les fermes laitières familiales peuvent offrir revenu et qualité de vie à des jeunes. Voilà en substance le message de la porte-ouverte chez Ronan Guernion à Tonquédec.*



La visite chez Ronan Guernion, organisée par le Cedapa et le Mrjc, a réuni 70 personnes, dont une vingtaine de porteurs de projets, le vendredi 19 octobre à Tonquédec.

Ronan Guernion dit "*bossier sans avoir l'impression de bossier*" et il est content de s'être installé à 22 ans : "*j'aurai le temps de mener à bien plein de projets sur ma ferme*". Un discours qui prend à contre-pied la vision très pessimiste des jeunes la classe de terminale " service en milieu rural " du lycée de Pabu, tous issus du milieu agricole : "*on pensait pas que ça pouvait être aussi agréable*". Cette porte-ouverte chez Ronan Guernion vise aussi les porteurs de projets non issus du milieu agricole. En 2012, ceux qui réussissent à s'installer représentent 1/3 des installations aidées dans les Côtes d'Armor. Leurs points communs : des projets avec peu de capital, sur de petites surfaces, et sur des productions de maraîchage, de pain ou de chèvres laitières. Cependant, dans les prochaines années, les fermes qui vont se libérer dans le département sont en majorité des fermes laitières : trop souvent l'offre ne correspond pas à la demande !

Installé à la suite de ses parents, Ronan a eu l'avantage d'avoir des conseils et des coups de main et d'avoir acheté sa ferme au prix juste. Mais elle n'a pas non plus été bradée, "*j'ai des frères et sœurs, la ferme a été estimée par des experts*". Si la reprise familiale a des avantages Ronan rappelle aux porteurs de projets qu'eux peuvent "*définir leurs critères et choisir la ferme idéale*".

La ferme familiale comprend 38 ha avec 44 vaches laitières et un quota de 280 000 litres. Une surprise pour les lycéens qui ne voient pas d'installation sans robot de traite, pensent que "*tu meurs avant d'avoir remboursé ton crédit !*" et qu'il ne faut pas compter son temps de travail et se consolent en lançant "*quand on aime on ne compte pas*". Ronan Guernion a fait le choix d'augmenter la part d'herbe pâturée dans un souci d'autonomie et d'économie, et par intérêt pour la gestion de l'herbe. Les résultats dégagés lui permettent de s'octroyer du temps libre : il se fait remplacer un week-end par mois et trois semaines l'été. Deux heures de visite ont convaincu les étudiants du lycée de Pabu : "*on a tous envie de s'installer*".

AURÉLIE CHEVEAU. CEDAPA

## L'installation, un enjeu majeur pour les dix prochaines années

40 % des agriculteurs bretons partiront à la retraite dans les dix prochaines années.

Si le taux de renouvellement reste stable (une installation pour 3 départs), les exploitations vont s'agrandir de 30 %, et la baisse du nombre d'actifs agricoles va s'accélérer (-18% d'agriculteurs depuis 10 ans).

Les associations d'InPACT<sup>1</sup> Côtes d'Armor ont organisé en octobre les vendredis de l'installation agricole pour montrer aux porteurs de projets et aux cédants qu'il est possible de s'installer ou de transmettre : montrer aux porteurs de projets la diversité des fermes à reprendre, qui peuvent être différentes de leurs attentes initiales ; montrer aux cédants qu'il y a des jeunes pleins de projets et d'envie pour reprendre des structures qui leur semblaient vouées à l'agrandissement.

Les quatre portes ouvertes ont été très suivies (une centaine de porteurs de projets, une quarantaine de paysans, 7 classes de lycées agricoles).

<sup>1</sup> Accueil Paysan 22, Agriculture paysanne, CEDAPA (Centre d'Etudes pour un Développement Agricole Plus Autonomes), GAB d'Armor (Groupement des Agriculteurs Biologiques), MIR (Mené Initiatives Rurales), et MRJC (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne), Terre de Liens Bretagne.

# "S'accrocher pour utiliser les huiles essentielles, ça vaut vraiment le coup !"

Marie-Edith Macé, éleveuse laitière en GAEC à Mélesse (35) et adhérente à l'Adage, a partagé avec les éleveurs du Trégor son expérience de 4 ans de soins des vaches avec les huiles essentielles. Grâce aux formations et échanges, elle a acquis des pratiques de soins adaptés, mais elle bute toujours sur certaines vaches, dont elle identifie mal le tempérament.



Marie-Edith Macé présente les outils pratiques qu'elle utilise pour classer les huiles essentielles afin de faciliter la transmission d'information à ses associés.

"J'ai toujours eu en tête que si je ne pouvais pas passer en bio, j'exploiterais au moins l'herbe au maximum". Marie-Edith a donc logiquement intégré l'Adage à son installation en 2008. Les formations sur l'utilisation des huiles essentielles débutaient : "j'ai accroché tout de suite. Je voulais éviter de piquer mes bêtes".

Au début, ça n'a pas été si simple. Marie-Edith a d'abord commencé par tester sur elle avant de traiter ses vaches avec les huiles essentielles. "Au début, j'utilisais les huiles essentielles en première intention. Si je n'avais pas de réponses le soir, je passais aux antibiotiques. C'était malgré tout positif car ça m'a permis d'avancer."

### Repérer le caractère des vaches

L'huile utilisée varie en fonction du type d'inflammation, du caractère traumatique de la blessure. Elle varie aussi en fonction du tempérament de l'animal "pour une mammite si ma vache est sanguine, lymphatique, nerveuse, ou bilieuse l'huile utilisée ne sera pas la même". Sur ce point, Marie-Edith estime avoir les mêmes difficultés que les éleveurs du Trégor. "Comment repérer le caractère des vaches ? Les extrêmes on les a tous identifiées, mais qu'en est-il des autres ? Je me dis que si je ne les ai pas repérées, c'est qu'elles sont lymphatiques". Et elle ajoute : "les vaches que je ne réussis pas à soigner partent à la réforme. J'ai 80 vaches à traire, si je dois passer 30 minutes en plus parce que j'ai 4 mammites, je vais rapidement en avoir

marre !" De plus les huiles ne font pas tout. Par exemple, Marie-Edith a modifié sa complémentation minérale pour renforcer l'immunité du troupeau. Elle utilise 50 g/j de chlorure de magnésium, en alternance avec de l'oxyde de magnésium. "J'ai d'ailleurs remarqué que depuis ça, je détecte mieux les chaleurs."

### Pour d'autres problèmes que les mammites

Marie-Edith a des diarrhées de veaux à soigner chaque année: "on a un problème de bâtiment, il faudrait que je change ma nurserie." Elle obtient de bons résultats à l'aide des huiles essentielles. Pour les problèmes de boiterie, Marie-Edith utilise les huiles essentielles en complément de soins du pédicure. Les huiles sont aussi utilisées dans la gestion de la reproduction pour faciliter le déclenchement et l'expression des chaleurs. Pour le parasitisme, Marie-Edith compte sur une bonne gestion des prairies et utilise des vermifuges. "Avec les huiles essentielles, il n'y a pas de rémanence et il faut donc en mettre tout le temps, ce qui enlève le côté économique et intéressant des huiles".

### Et en pratique ...

Marie-Edith utilise aujourd'hui une dizaine d'huiles essentielles. Depuis 2012 elle s'est associée avec Julien et Loïc Sauvé pour former le Gaec Pradenn. Ils sont désormais trois à faire la traite et seule Marie-Edith a suivi la formation avec Michel Derval. Pour permettre à chaque associé de s'y retrouver, chaque huile essentielle est rangée sur un support en bois, et classée par n° (cf photo). Un tableau dans la salle de traite indique les traitements en cours avec le n° de la vache, le n° du flacon, le nombre de gouttes à appliquer et où faire l'application.

Pour l'accompagner dans ses traitements, Marie-Edith s'aide du livret *Mes huiles L'essentiel*, rédigé et édité par l'Adage et Michel Derval. Il s'agit d'un guide classant les huiles essentielles en fonction de leur composition moléculaire et de leur action thérapeutique : "ce guide n'est pas un mode d'emploi pour novice, mais il permet de savoir quelle huile utiliser dans ma pharmacopée pour remplacer une huile manquante"

"J'ai encore envie d'avancer sur les huiles essentielles et de creuser pour identifier plus clairement les tempéraments des vaches. Car c'est le facteur bloquant dans notre situation aujourd'hui." Et Marie-Edith termine en s'adressant au groupe : "Vous arrivez dans la phase la plus compliquée car vous savez plein de choses et il faut les organiser. Mais il faut s'accrocher, ça en vaut vraiment le coup !"

JÉRÔME LOINARD, CEDAPA

*Une quarantaine d'éleveurs laitiers des Côtes d'Armor se sont formés à l'utilisation des huiles essentielles. Tous sont d'accord pour dire que les huiles fonctionnent très bien mais qu'il reste encore beaucoup de questions. Le point avec quelques éleveurs, après un an d'utilisation.*

**Philippe Le Rolland [Kermaria Sulard]**

Sur toutes les mammites bénignes ça fonctionne très bien. J'ai déjà eu des échecs mais sur des vaches plombées en leucocytes. Je les ai réformées et je n'ai plus de soucis. Ça va faire presque un an que je n'ai pas utilisé d'antibiotiques.

**Sylvie Le Moal [Le Merzer]**

J'arrive à soigner quasiment tout, peu importe le type de mammites. Il y a juste eu une ou deux mammites qui ont été plus difficiles. Sinon, sur la diarrhée des veaux, ça fonctionne super bien.

**Sylvie Le Troadec [Plounevez-Moëdec]**

La première journée sur les huiles essentielles m'avait paru trop généraliste et pas très concrète. Mais, sitôt rentrée à la maison, j'ai essayé sur les mammites et je suis très satisfaite. La démarche pour utiliser les huiles essentielles est différente de celle des antibiotiques. Il faut analyser le tempérament de la vache, reprendre les notes prises pendant les journées de formation et se décider... Aucune certitude concernant le résultat, il faut vraiment s'adapter à chaque animal, prendre son temps. Un traitement peut parfois durer un mois. Mon problème, ce sont les mammites qui récidivent. Pour les vaches à leucocytes persistants, je préfère encore assurer avec un antibiotique lors du tarissement.

Après, c'est une globalité de facteurs qui jouent sur les mammites, ça peut être alimentaire, ça peut être infectieux, ça peut être l'électricité dans le bâtiment, etc.

Pour les boiteries, je soigne systématiquement le foie (par drainage avec des feuilles d'artichaut en décoction), en plus des huiles. Au vêlage pareil. Et si le vêlage a été difficile, j'applique des huiles adaptées. Et c'est assez surprenant parce que les vaches aiment qu'on leur masse le flanc.

**Gabriel Lissilour [Pleumeur Bodou]**

J'ai plus de mammites l'été que l'hiver. Quand j'ai commencé à utiliser les huiles essentielles l'hiver dernier, c'était sur peu de mammites. J'ai eu autant d'échecs que de réussites. Cet été, j'ai un peu décroché, pris par le boulot. Pour faire vite j'ai préféré revenir aux méthodes classiques.

**Cécile Le Corfec [Louargat]**

Au niveau des mammites, j'utilise principalement quatre huiles essentielles. Et j'ai des bons résultats ! Mais au mois de juin, j'ai changé ma salle de traite. Et là, ça a été un peu la catastrophe : quand on a 10 vaches en mammites, comment on gère avec les huiles ? Ce n'était pas possible. J'ai remis les choses en place et j'ai repris les huiles.

**Ronan Guernion [Tonquédec] :**

Je suis globalement content avec les huiles essentielles. Depuis un an, je n'ai eu que deux gros échecs sur des vaches qui d'ailleurs avaient le pis abîmé.

**Yvon Le Guillouzic [Pluzunet]**

Je n'ai pas traité de mammites, mais chez nous, on a un problème de bâtiment et donc on a des diarrhées de veaux à 8 jours. Avant même les premières diarrhées, à 2 jours, je fais rosmarinus à verbénone le matin et thymus vulgaris à thymol le soir et ça pendant 10 jours. Ça fonctionne nickel.

**Odile**

Le passage en bio a été l'occasion de s'intéresser aux huiles essentielles. Après la première journée de formation avec Michel Derval, il a fallu digérer toutes les informations reçues et se lancer. Si une huile ne fonctionne pas, je mets un antibiotique, mais le résultat n'est pas forcément meilleur. Les huiles essentielles fonctionnent bien sur les mammites, les boiteries et les diarrhées des veaux. Pour les vaches à leucocytes, c'est plus compliqué.

**Prochaine formation : Pouvoir utiliser soi-même les huiles essentielles pour soigner les mammites et les pathologies courantes du troupeau**  
Jeudi 17 janvier, mardi 12 février et mardi 26 mars

Jour 1 : Apports théoriques pour comprendre ce qu'est une huile essentielle, son utilisation et le protocole d'intervention pour soigner les mammites.

Jour 2 et 3 : Retour sur les traitements réalisés et analyse des résultats obtenus. Utilisation des huiles sur les pathologies rencontrées dans votre élevage.

Coût : 147€ pour l'ensemble de la formation. Inscription obligatoire.

Intervenant : Michel Derval, conseiller en aromathérapie.  
Lieu à définir en fonction de la localisation des stagiaires inscrits.

Elles ne répondent pas toujours au traitement, sans doute parce qu'il est difficile de bien identifier le tempérament de l'animal. J'utilise quelque fois le guide de l'Adage, mais le plus important, c'est le groupe d'échanges avec les autres éleveurs pour partager l'expérience de chacun.

**Valérie Josset [Hillion]**

Je n'avais aucune connaissance sur les huiles essentielles. Je suis sortie de la première journée de formation un peu perdue, mais avec quatre huiles essentielles pour faire des essais sur les mammites. Et surprise, ça a marché sur quelques vaches (pas sur toutes). La deuxième journée, j'en ai appris un peu plus et j'ai fait de nouveaux essais. J'utilise désormais les huiles essentielles sur les mammites, les boiteries, les diarrhées des veaux. C'est une alternative intéressante aux antibiotiques. Pour certains animaux, ça ne fonctionne pas, et il est parfois difficile de comprendre pourquoi. Il faut souvent se pencher sur ses cours, sur le livret "*huiles, l'essentiel*" et s'armer de patience. Soigner avec des huiles essentielles, ça ne fonctionne pas comme les antibiotiques. Pour avancer, les journées d'échange avec les autres éleveurs sont primordiales.

JÉRÔME LOINARD, CEDAPA ET VALÉRIE JOSSET,  
AGRICULTRICE À HILLION

\* A noter qu'en groupe d'éleveurs en viande bovine et ovine a également engagé un travail sur les huiles essentielles.  
Plus d'infos : Jérôme 02 96 74 75 50



**Le livret *Mes huiles l'essentiel* a été créé à partir des pratiques des adhérents de l'Adage.**

L'objet du guide n'est pas de délivrer des recettes, mais d'accompagner l'éleveur dans le choix des huiles. Disponible au CEDAPA pour 5 euros, il est distribué lors des formations.

## Un système tout herbe, sans bâtiment, sans matériel

Après avoir été conseiller agricole pendant 4 ans spécialisé dans les "systèmes herbe", Eric Favre a décidé de s'installer et de pousser jusqu'au bout la logique de la réduction des charges : un système "tout herbe, sans bâtiment, sans matériel". Le projet était mûri et les objectifs clairs : dégager du revenu et ne pas travailler plus de 35 heures/semaine.



Pendant sa recherche de terres dans le Grand Ouest, Eric Favre, alors conseiller lait à l'est du département des Côtes d'Armor, avait 3 exigences : un parcellaire groupé, des terres portantes et peu de bâtiment. En 1994, Eric Favre s'est installé à Blain sur une ferme de 39 ha avec un quota de 180 000 litres, un troupeau de 30 Holsteins et un transfert dans une vieille étable pour la traite. Dès l'installation, il fait le choix de l'économie d'investissement : transformation du bâtiment génisses existant en bloc traite, achat d'un tracteur

« Le taux de trèfle des prairies varie beaucoup en fonction des années »

d'occasion de 55 chevaux. Toute la surface est semée en mélange Fétuque- RGA-TB les trois premières années d'installation.

Aujourd'hui, l'exploitation comprend 45 ha tout en herbe avec 40 vaches laitières Holsteins, soit un chargement de 1,3 UGB/ha. Le parc matériel n'a pas beaucoup changé depuis 1994 : on retrouve le bloc traite, la zone d'alimentation, un hangar à foin, le tracteur de 55 chevaux "que j'utilise une centaine d'heures par an et qui durera toute ma carrière", une faneuse à 4 toupies et un andaineur de 3,5 m. Tout le reste du matériel est en CUMA.

### Un tracteur 55 chevaux acheté d'occasion pour toute la carrière

L'alimentation est entièrement à base d'herbe, avec la "priorité au pâturage toute l'année". Été comme hiver, les vaches font du pâturage tournant sur des paddocks de 1,5 ha. Pour Eric Favre, le pâturage d'hiver est indispensable car il fait taller la prairie. "Ça régénère la prairie à condition de ne faire qu'un seul tour sur les mois d'hiver".

Bien que ses terres soient hydromorphes, "chaque fois que je peux, je mets les vaches dehors". Quand les terres ne portent pas, les vaches restent sur une parcelle d'hivernage, plus portante. Le système plein air permet d'éviter l'achat de paille.

Les prairies n'ont jamais été refaites depuis son installation en 1994. Pour Eric Favre, une bonne gestion suffit à garantir leur pérennité. La règle est simple : "tout paddock entamé doit être terminé". Il faut donc pâturer ras, c'est-à-dire que tous les refus soient entamés en sortie de parcelle. Il n'est pas question de faucher les refus pour deux raisons : "c'est une perte de pâturage car tout refus a été pâturable et c'est un coût de mécanisation inutile." En faisant entrer les vaches dans une parcelle dès que la hauteur d'herbe atteint 18 cm feuilles tendues et en pâturant ras, Eric Favre passe tout le printemps sans qu'aucune parcelle de sa surface de base n'épie.

Il préfère les mélanges Fétuque-RGA-TB au mélange classique RGA-TB, parce qu'il se situe en zone séchante. La fétuque résiste mieux à la sécheresse, est plus facile à faner et pousse plus longtemps dans l'année que le RGA. Ses vaches la pâturent bien, "elles s'habituent quand elles n'ont que ça à manger".

### Une bonne gestion des prairies garantit leur pérennité

Les prairies reçoivent 60 kg de chlorure de potassium par ha et par an et 1,2 tonne de carbonate de calcium tous les 4 ans pour garantir leur pérennité. Pas de phosphore, "nos parents en ont tellement mis". Par contre, l'apport de potasse est indispensable : il a progressivement diminué la dose de 150 à 60 kg /ha mais il l'assure : "lorsque l'on n'a ni fumier, ni lisier, sans potasse ça ne marche pas".

Les prairies sont pourvues de 30 à 40 % de trèfle en moyenne, ce qui garantit une bonne fourniture en azote du sol. Cependant, le comportement du trèfle est variable suivant les années : il peut disparaître certaines années et revenir à un pourcentage de 50 % les années favorables. Les années où l'herbe pousse peu au printemps, Eric Favre épand 40 unités d'ammonitrate à l'hectare sur les 30 ha à faucher. Il estime gagner ainsi 1,5 à 2 tMS/ha sur la récolte d'herbe. L'achat de fourrage n'est nécessaire que les années très sèches comme en 2011.

Eric Favre passe deux étés sur trois sans donner aucun fourrage aux vaches. Le pâturage suffit, performance remarquable avec le climat sec que connaît la Loire Atlantique. Courant septembre, il commence à donner 2 kg de foin et 2 kg de concentrés par vache. La ration

## Les éoliennes du Mené

*Les travaux ont commencé : 7 éoliennes vont être montées sur la ligne de crête sur les communes de Saint-Jacut-du-Mené et Laurenan. Près de 140 citoyens ont participé à l'investissement. Récit par l'un d'eux, Robert Hamon, administrateur du CEDAPA.*

A l'origine du projet, il y a eu une réflexion au sein de l'association Mené initiatives Rurales (MIR), se souvient Robert Hamon. « Sur le site de Bel Air, il y a un champ d'éoliennes depuis 10 ans. La rumeur nous disait que les éoliennes avaient été rachetées par un fonds de pension américain, puis hollandais. On s'est dit que si eux gagnaient de l'argent avec les éoliennes, pourquoi pas nous. D'autant plus que les éventuels inconvénients des éoliennes sont supportés par les gens d'ici ».

Ensuite, « c'est long, il faut que ça chemine dans la tête, d'abord d'un groupe un peu précurseur ». Puis les coïncidences : un industriel déjà engagé localement avait un projet d'investissement éolien. « Et l'idée d'un projet commun est née ».

### « Mobiliser localement a été assez simple »

Pour se structurer le premier groupe « d'investisseurs » choisit la forme de la CIGALE, un fond d'épargne citoyen pour des projets solidaires, qui peut rassembler de 5 à 20 personnes. Cette première CIGALE fonde avec l'industriel une SAS (une société par actions simplifiée) Cytéol Mené, qui va porter le projet. L'entreprise privée, outre le capital, apporte aussi la compétence sur le montage du projet (études préalables, business plan). Concrètement, l'investissement final s'élève à 8,5 millions d'euros, dont 20% autofinancés par Cytéol (30% les Cigaliers, 70% le partenaire industriel). Pour trouver les quelques 500.000 euros de participation citoyenne, la première Cigale et ses 20 adhérents ont mobilisé localement la population, à travers des réunions publiques, et en activant leurs réseaux. Entre 130 et 140 personnes (et en tout 7 Cigales) ont investi dans le projet : « cela a finalement été assez facile de mobiliser ». La rentabilité annoncée par les études préalables s'élève à 7-8% annuels : « ce n'est pas garanti et les dividendes ne seront versés qu'après 3 à 4 ans, mais bon, tant qu'il y a du vent à souffler sur le Mené... De plus il y a un contrat de revente de l'électricité avec EDF ».

### Un projet compliqué

La mise en route s'avère plus compliquée que prévue, mais les travaux démarrent enfin : « ça devient maintenant une affaire de spécialistes, avec cependant un engagement très important des responsables de la première Cigale ». Ensuite ? « Les citoyens investisseurs attendent bien sûr des dividendes, mais certains veulent aussi aller plus loin, sur des questions d'énergie ou plus largement de développement local. C'est en réflexion ».

NATHALIE GOUÉREC, CEDAPA

hivernale est composée de 2/3 d'enrubannage, d'1/3 de foin et de 3 kg de concentrés par vache et par jour. Les vaches reçoivent en tout 575 kg de concentrés par an (orge et tourteaux de colza). Eric Favre a fait le choix de l'enrubannage plutôt que de l'ensilage d'herbe : "cela évite d'investir dans un silo et demande moins de travail à la distribution".

Eric Favre vend entre 165 et 175.000 litres de lait par an et ne cherche pas à tout prix à faire son quota. "Je produis ce que permet ma surface". Ainsi, la production par vache varie entre 5000 et 5500 kg de lait par lactation, en fonction des années et de la pousse de l'herbe.

Les vêlages sont groupés d'août à octobre. Pour Eric Favre, le groupage des vêlages au printemps n'est pas adapté aux zones séchantes car les vaches se retrouvent en plein milieu de lactation pendant les mois les plus secs. De plus, elles ont souvent du mal à retenir les inséminations au printemps. En tarissant les vaches l'été, il adapte les besoins du troupeau à la faible pousse estivale et "on peut partir en vacances en famille en juillet".

### Jouer dans la même cour que les conventionnels pour mieux les convaincre

Dans le troupeau, 25 vaches sont inséminées en Holstein et le reste en Charolais. Les 8 à 10 veaux élevés tous les ans restent six semaines sous la mère après la naissance puis sont élevés à base de lait, de concentrés et de foin pendant 4 semaines. Ces génisses vèleront à 3 ans, "sinon ça tire trop, elles ne peuvent pas finir leur croissance et produire du lait".

Le choix des taureaux de reproduction est très important pour Eric Favre. Premièrement, il ne garde que les taureaux ayant un coefficient de détermination (CD) supérieur à 90 %, valeur qui garantit la fiabilité des index. Ensuite il élimine les taureaux nerveux car ses animaux sont élevés sans contention "ils ne passent pas la tête dans un cornadis avant 2 ans". Ensuite, la vitesse de traite doit être rapide. Si elle est lente, les vaches retiennent leur lait tant qu'elles ont leurs veaux à téter. Enfin, il regarde la fertilité des taureaux mais "souvent il n'en reste déjà plus beaucoup en liste". Eric Favre a commencé cette année à inséminer en jersiais pour faire face aux problèmes de fertilité rencontrés avec les Holsteins.

Eric Favre a choisi de ne pas passer en bio car il pense qu'il manquera de surface, notamment les années sèches où il devra acheter du foin au prix fort. De plus, il souhaite "jouer dans la même cour" que les conventionnels pour mieux les convaincre de la viabilité de son système.

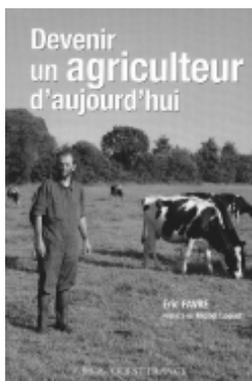
Dix-huit ans après l'installation, les objectifs ont-ils été atteints ? "Oui, sans hésiter". Au niveau économique, l'exploitation d'Eric Favre a dégagé en 2011 un EBE de 216 €/1000 litres vendus et 186 € de revenu/1000 litres vendus. Si on enlève les primes (DPU et PHAE), on maintient un revenu à 97 €/1000 litres vendus. Au niveau du travail, Eric Favre estime travailler entre 3 et 6 heures par jour suivant les périodes. Le système en place permet d'éviter les pointes de travail : les coupes de foin s'organisent en trois chantiers qui lui prennent trois jours chacun pour faner et andainer. Les vêlages ne constituent pas une pointe de travail puisqu'ils s'étalent sur trois mois.

En 1994, Eric Favre pensait s'installer pour 10 ans, ayant peur de se lasser. Finalement, il reste passionné par son système, où agriculture durable rime avec agréable.

AURÉLIE CHEVEAU, CEDAPA

Pour en savoir plus, vous pouvez aussi lire le livre d'Eric Favre, *Devenir un agriculteur aujourd'hui* aux éditions Ouest-France (ci-contre)

Une visite du CEDAPA chez Eric Favre à Blain (44) est programmée pour le printemps, le 9 avril 2013. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant au 02 96 74 75 50



## L'énergie citoyenne locale

*En Bretagne, des citoyens se regroupent, parfois avec des collectivités locales, pour produire localement de l'énergie renouvelable, que ce soit en éolien, en photovoltaïque, en bois énergie ou en micro-hydraulique. Le tout jeune réseau Taranis né en octobre 2011 fédère ces groupes.*

« Les projets citoyens de production d'énergie sont économiquement rentables », explique Laurianne Fleury, animatrice de l'association Taranis, « mais ce sont aussi des projets militants ». A l'origine, il y a toujours la volonté de contrôle citoyen et d'une gouvernance démocratique de l'énergie produite : « les gains sont volontairement limités et l'excédent va servir à des animations pédagogiques ou à d'autres opérations de production ou d'économie d'énergie ». Ainsi à Bruz, les premiers dividendes de l'installation photovoltaïque vont financer des diagnostics thermiques d'habitation. A Treffendel (installation photovoltaïque) ils sont réinvestis dans un projet éolien. « La richesse créée localement par ces projets n'est pas seulement financière. Les porteurs de projets participent aussi à l'implication locale des citoyens dans des actions de maîtrise de l'énergie ».



### La richesse créée localement n'est pas seulement financière

Monter ce type de projet n'est pas simple, et se heurte à des problèmes administratifs inattendus : « en France on ne peut pas faire d'appel public à l'épargne. Au-delà de 90 particuliers, il faut un visa de l'autorité des marchés financiers (AMF) pour communiquer ». Sur de gros projets, en général éoliens, les porteurs de projets détournent cette règle en passant par des clubs d'investisseurs, les Cigales, qui peuvent chacun rassembler de 5 à 20 épargnants, et donc multiplier le nombre d'investisseurs. « Le réseau Taranis a pour objectif d'aider les porteurs de projets en les faisant bénéficier de l'expérience de groupes plus avancés, d'organiser des formations... ». Un avocat spécialisé en droit des sociétés est ainsi à disposition des adhérents pour les assister sur le montage juridique du projet. Enfin, Taranis va prochainement mettre en ligne un guide méthodologique pour les porteurs de projets d'énergie citoyenne.

Plus d'infos : <http://www.eolien-citoyen.fr/accueiltaranis.html>

D'autres solutions existent pour investir dans les énergies renouvelables :

- Investir dans Energie Partagée, un fonds d'investissement citoyen, qui finance des projets collectifs citoyens de production d'énergie renouvelable partout en France. Vous pouvez choisir le projet dans lequel votre argent sera affecté. <http://www.energie-partagee.org>
- Choisir un fournisseur d'électricité qui garantit une fourniture d'énergie renouvelable. C'est le cas d'Enercoop : <http://www.enercoop.fr/>, qui compte 1100 clients en Bretagne.

NATHALIE GOUÉREC, CEDAPA

## EN BREF

Le CEDAPA a adhéré au Comité de soutien des Côtes d'Armor contre l'aéroport de Notre Dame des Landes, considérant qu'un tel projet, gourmand en espace agricole et en moyens financiers, est anachronique dans le contexte actuel de crise économique et environnementale.

## ANNONCE

### Exploitation à reprendre pour 2013 / 2014

Zone géographique : Mené

Surface agricole : 33 ha

Type de production actuelle :

Production laitière bio, système tout herbe, 200 000 L.

Bon potentiel agronomique. 33 ha bien groupés, terres à louer.

Bâtiments d'exploitation : Bâtiments fonctionnels en bon état. Peu de matériel, en CUMA intégrale à proximité. Cheptel et bâtiments à vendre.

Possibilité de logement d'habitation sur place : A vendre

Date de reprise prévue : 2013

Structure et/ou personne à contacter :

Pierre Yves AIGNEL

Tél. 06.62.84.46.98

[p.yvesaignel@wanadoo.fr](mailto:p.yvesaignel@wanadoo.fr)

### L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, Bât. Groupama, BP 332, 22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou [cedapa@wanadoo.fr](mailto:cedapa@wanadoo.fr)

Directeur de la publication : Robert Hamon

Comité de rédaction : Pascal Hillion, Joël Le Calvez,

Michel Le Voguer, Suzanne Dufour, Christophe

Carro, Georges Etesse, Valérie Josset

Mise en forme : Nathalie Gouérec

Abonnements, expéditions : Brigitte Tréquier

Impression : RoudennGrafik, ZA des Longs

Réages, BP 467, 22194 Plérin cédex.

N° de commission paritaire : 1113 G 88535 - ISSN :

1271-2159

### Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à

*l'écho du CEDAPA* BP 332 - 22193 PLERIN Cédex

Je m'abonne pour :

1 an (6 numéros)      2 ans (12 num.)

Nom : .....	Adhérent CEDAPA ou élève/ étudiant	18 €	27 €
Prénom : .....	Non adhérent, établissement scolaire	27 €	45 €
Adresse : .....	Soutien+organismes, entreprises	39 €	60 €
Commune : .....	Adhésion 2012	50 €	

CP : ..... Tél : .....

Profession:.....

(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

J'ai besoin d'une facture

